



PROPOSITION DE CRÉATION DU BUREAU
GESTION COLLECTIVE ET TRANSVERSE EC / BIATSS
PÔLE GESTION DES PERSONNELS - DRH

Pourquoi une réorganisation du Pôle gestion des personnels de la DRH :

Une organisation qui date d'ORIGAMU (2014) et qui n'est plus adaptée à l'activité croissante des opérations de gestion collective, notamment liée à la loi de programmation de la recherche.

Observations concernant l'organisation actuelle :

- Les campagnes de gestion collective sont intégrées dans les bureaux de gestion EC et BIATSS.
 - Fragilité sur les campagnes collectives en cas d'absence de la personne en charge de cette gestion au sein des bureaux.
 - Surcharge de travail pour les responsables des bureaux BIATSS et EC : impact sur l'activité de gestion dont la fiabilisation des carrières, contrats et paye dont les évolutions réglementaires des dernières années ont fait monter la charge de travail : repyramidage, RIPEC, télétravail, mutuelle, mesures ponctuelles (inflation, suivi indemnités fins de contrat, subrogation...).
- ➔ **Nécessité de faire évoluer les procédures de gestion et de repositionner les campagnes de gestion collective disséminées au sein de plusieurs bureaux de gestion.**
- Une démarche de travail concertée avec :
 - DGS
 - DGAS
 - DRH
 - DRH – **Pôle Gestion des Personnels** (les responsables de bureau, les adjointes actuelles en charge d'organiser les campagnes de gestion collective et instances, gestionnaires)
- Réflexion démarrée en septembre 2022

Proposition de réorganisation :

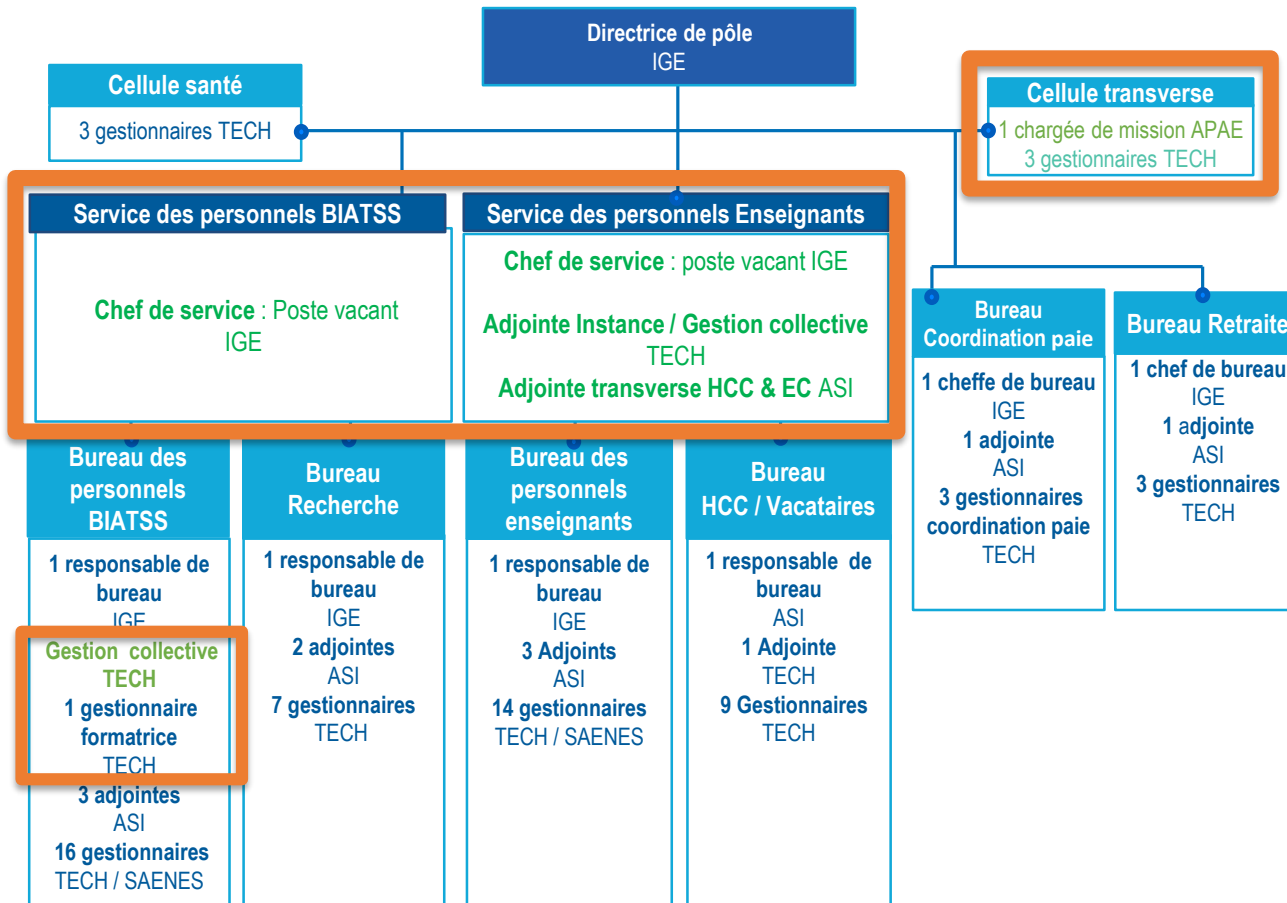
1. **Création d'un bureau de gestion** collective et transverse EC / BIATSS
2. **Rattachement de la cellule transverse SIHAM** : appui technique pour l'ensemble des bureaux du pôle gestion des personnels sur la mise à jour des données et fiabilisation de l'outil SIHAM

Avantages :

- Un interlocuteur (responsable du bureau) dédié pour l'ensemble des campagnes et opérations de gestion collective des personnels EC / BIATSS ;
- Transversalité des missions entre les membres du bureau notamment en cas d'absence d'un membre du service ;
- Coordination avec les deux responsables des bureaux EC et BIATSS sur le suivi et la mise en œuvre administrative et financière des campagnes.
- Recentrer les missions des bureaux de gestion EC et BIATSS sur la mise en qualité des données administratives et financières des personnels gérés.

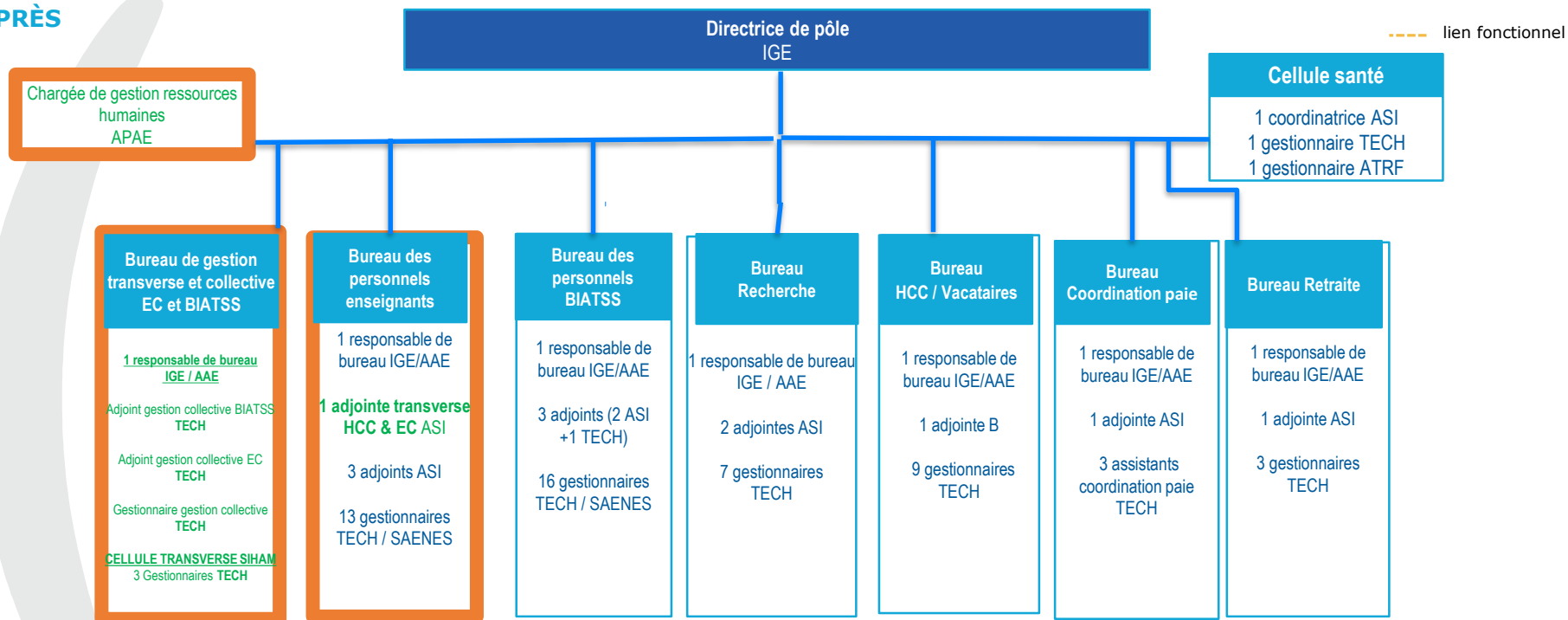
PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION ACTUELLE DU PÔLE GESTION DES PERSONNELS - DRH

AVANT



PROPOSITION DE RÉORGANISATION DU PÔLE

APRÈS



PRÉSENTATION DES PRINCIPALES MISSIONS DU BUREAU DE GESTION TRANSVERSE ET COLLECTIVE EC et BIATSS

Gestion collective des campagnes EC et BIATSS

- Elaborer le calendrier annuel des campagnes
- Coordonner l'organisation des campagnes d'avancement BIATSS et EC (grade et corps) avec les assistant(e)s RH
- Coordonner les campagnes de mobilités EC (délégations, CRCT...)
- Gérer les campagnes de mobilité BIATSS intra et inter académiques (personnels ATSS / BU)
- Assurer la gestion des campagnes de titularisation ;
- Piloter les recrutements EC (avec appui du bureau de gestion EC pour la recevabilité)
- Coordonner la gestion des avancements par repyramidage EC et ITRF
- Coordonner la campagne RIPEC C3/C2/EQS/PCA/PRP
- Organiser les instances (CAcR - CAR - CPE - CCP - CCI)
- Alimenter les applications ministérielles suite aux avis des instances
- Réaliser les bilans de campagnes
- Assurer la mise à jour des guides et modes opératoires en fonction des évolutions réglementaires
- Assurer la diffusion des résultats envers l'ensemble des structures
- Participer à l'élaboration du RSU
- Assurer la diffusion des résultats

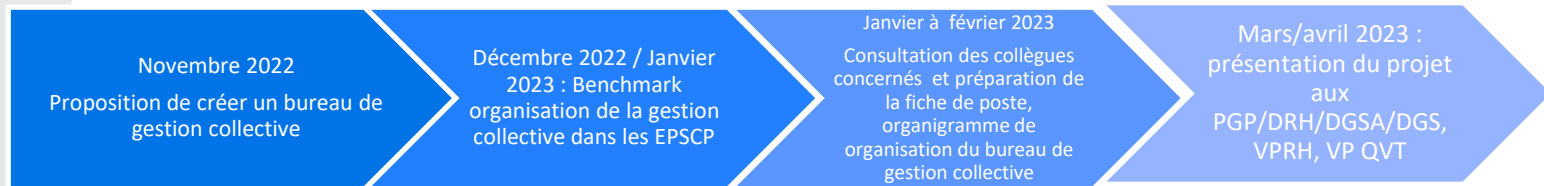
GESTION TRANSVERSE

- Assurer la coordination de l'outil SIHAM avec le bureau SIRH du pôle pilotage
- Coordonner les opérations de fiabilisation auprès des bureaux de gestion
- Gestion des postes d'affectation
- Gestion des tickets des gestionnaires concernant la saisie, les besoins.
- Formation des gestionnaires sur l'outil SIHAM
- Mise à jour des modes opératoires SIHAM
- Participer à la mise en œuvre des futurs déploiements du SIRH concernant le déversement et la pré liquidation de la paye

Présentation du projet auprès des équipes :

- De novembre 2022 à janvier 2023 : Recueil et compilation des questionnements autour de la présentation du projet de réorganisation en lien avec les responsables de bureau, adjoints et gestionnaires.
 - Identifier les freins et inquiétudes éventuels des agents : nouveau N+1 ; organisation du bureau ; équivalent grade des adjoints (campagne emploi 2024) ; rédaction des nouvelles procédures de gestion...
- Février 2023 : Préparation des éléments de présentation : organigramme, fiche de poste, argumentaire...
- 6 Mars 2023 : échanges sur le projet avec les adjointes en poste sur les missions de gestion collective et préparations des instances
- 6 Mars 2023 : échanges sur le projet avec les gestionnaires de la cellule transverse SIHAM
- 3 avril 2023 : Présentation du projet aux responsables du bureau EC et adjoints gestion collective et instances/gestionnaires
- 5 avril 2023 : gestionnaires bureau EC : Questions/réponses aux interrogations
- 11 avril 2023 : présentation à l'ensemble des bureaux du pôle gestion des personnels

Calendrier prévisionnel de déploiement de la réorganisation :



Présentation au CSA du 12/06

Recrutement à partir du 13/06

Mise en place effective
prévisionnelle à partir du 01/07